



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Épinal, le 8 septembre 2021

### #FranceRelance

### Aides « France Num » pour la transformation numérique des TPE/PME

Dans le cadre du plan « France Relance », des aides pour accompagner les entreprises dans leurs investissements numériques ont été mises en place. L'objectif est de soutenir leur compétitivité et de leur permettre de maintenir voire de créer de l'emploi sur le territoire, grâce au développement de leur activité au moyen du numérique.

Ces aides leur permettent notamment de bénéficier de diagnostics numériques gratuits suivis d'un plan d'actions proposés par les Chambres de métiers et d'artisanat et les Chambres de commerce et d'industrie, d'un accompagnement au sein de parcours de formation et de sensibilisation animés par des experts, d'une formation au numérique en ligne (MOOC), de la souscription à un prêt France Num (prêts bancaires garantis par l'État et la Commission européenne) ou du chèque « France Num » de 500 € qui a pour objectif de soutenir les entreprises à couvrir tout ou partie des dépenses pour leur numérisation.

Ainsi, parmi ces dispositifs, le chèque France Num auquel les TPE et PME pouvaient souscrire jusqu'au 31 juillet dernier, s'adressait à toutes les entreprises de moins de 11 salariés ayant une activité économique et présentant des dépenses éligibles. Ce fut l'occasion de les sensibiliser à l'intérêt de s'engager dans un processus de digitalisation en leur apportant les solutions sur des besoins concrets, telles la création d'un site de e-commerce, la mise en place de moyens de paiement en ligne, de logiciels de caisse, etc. Ces investissements sont d'autant plus nécessaires que les TPE et PME ont été particulièrement impactées par la crise sanitaire.

C'est dans ce cadre qu'**Yves Séguy, Préfet des Vosges**, s'est rendu à Capavenir-Vosges dans deux commerces qui ont bénéficié du chèque France Num., à savoir :

- le magasin « Mademoiselle Chaussure » qui va développer un site de vente en ligne,
- l'agence immobilière « RE/MAX IMMOD » qui a pu faire l'acquisition de nouveaux matériels informatiques.

À noter que dans les Vosges, ce sont 377 TPE et PME qui ont bénéficié du chèque France Num, ce qui représente un montant de subventions de 188 500 €.

Pour en savoir plus sur toutes les aides « France Num » :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/aides-francenum-transformation-numerique>

**Cabinet  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88  
Mél : [pref-bci@vosges.gouv.fr](mailto:pref-bci@vosges.gouv.fr)  
[prefet.vosges/@prefet88](mailto:prefet.vosges/@prefet88)

Place Foch  
88026 ÉPINAL Cedex

